NOM :

Prénom :

Etablissement :

Adresse :

À le

Monsieur le Recteur de l’Académie d’Aix-Marseille

S/C du chef d’établissement

**Objet** : demande de congé pour formation syndicale pour la journée du jeudi novembre 2023 en référence à l’article 34 de la loi 84-16 du 11.01.84

**Monsieur le Recteur,**

J’ai l’honneur de solliciter l’autorisation de participer à une journée d'étude organisée par le syndicat CGT Educ’Action 13 dans le cadre de la formation économique, sociale et syndicale. Cette journée est placée sous l'égide de « La formation syndicale CGT » organisme agréé à dispenser cette formation. Elle aura lieu le jeudi 16 novembre 2023, à la bourse du travail de Marseille (23 boulevard Charles Nedelec 13003).

Je vous prie d’agréer, Monsieur le Recteur de l’Académie d’Aix-Marseille, l’expression de mes salutations distinguées.

**Signature :**

La demande de congé doit être faite par écrit un mois avant la date de début de formation. Le congé est réputé accordé en l’absence de réponse au plus tard 15 jours avant le début du stage.